

La Croix de Hinzert

Les origines de la Croix de Hinzert remontent aux funérailles solennelles organisées à Luxembourg les 9 et 10 mars 1946, au moment où le gouvernement put faire rapatrier sur le sol luxembourgeois les dépouilles mortelles exhumées de 78 résistants luxembourgeois assassinés au camp de Hinzert, exécutés à la prison de Köln-Klingelpütz, morts sous les bombardements à Wiesbaden ou fusillés à la prison de Francfort-Preungesheim.

La croix d'origine avait été confectionnée de poutres provenant de baraques du camp de Hinzert.

À la fin des années soixante, le site a été transformé et agrandi par la création d'un parvis. L'inauguration eut lieu le 10 mai 1969. À cette occasion, une dénomination plus officielle avait été choisie pour le « Hinzertter Kräiz » qui allait désormais s'appeler : « Monument de la déportation ». En 1974, le gouvernement prit la décision de conférer à ce monument le titre de « national ». Suite à l'intervention du Conseil national de la Résistance, le monument se vit attribuer finalement la désignation encore actuelle de nos jours : « Monument national de la Résistance et de la déportation ».

Lors des travaux d'agrandissement du site, une statue en bronze dite « Le prisonnier politique » fut érigée, œuvre de Lucien Wercollier, résistant et ancien prisonnier politique de Hinzert.

Ce monument national symbolise les souffrances endurées par ceux qui se sont opposés à la politique de l'occupant nazi de 1940 à 1945. C'est l'endroit où se rassemblent les survivants mais aussi les responsables politiques pour rappeler l'engagement de nos ancêtres pour défendre notre indépendance et notre liberté. Cette commémoration permet de rappeler périodiquement à la mémoire collective nationale l'importance capitale de notre engagement pour la paix et la liberté chez nous, en Europe et partout ailleurs dans le monde.